Projet éolien de **4 éoliennes** réparties sur les communes de **Neuville-aux-Bois et Aschères-le-Marché**

Proposition d’actualisation des mesures compensatoires

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
LOIRET

ABO WIND

TERRES d'AVENIR

Le projet de Neuville aux Bois et Aschères-le-Marché

Le projet éolien est constitué de **4 éoliennes et 1 poste de livraison** répartis sur les communes de **Neuville-aux-Bois et Aschères-le-Marché.**

L'emprise totale du projet sur des parcelles cultivées atteint **2,10ha** et sera occupée par 3 types d'infrastructures :

- les fondations des éoliennes
- les plateformes des éoliennes et du poste de livraison
- les virages d'accès et un chemin d'accès

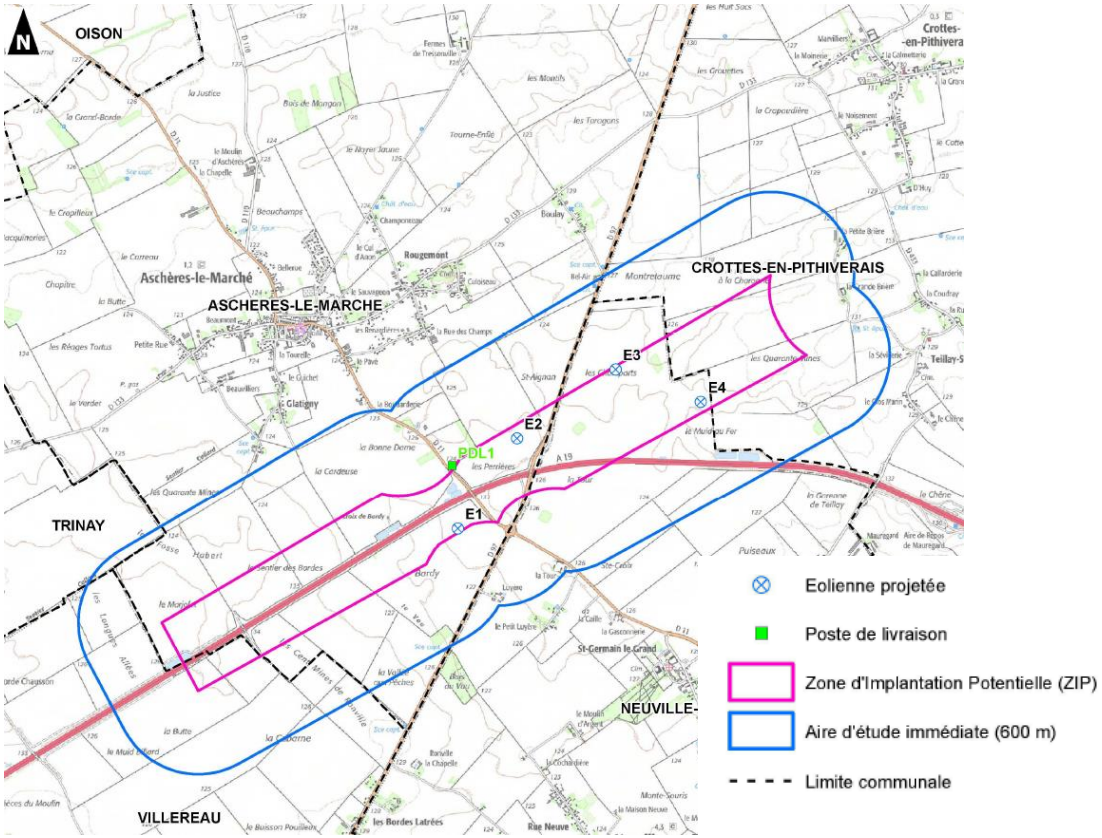

Le projet de Neuville aux Bois et Aschères-le-Marché

Emplacement des éoliennes et des infrastrutures

Légende

- Fondations
- Survol
- Piste à créer
- Plateforme

ABO Wind
6 bis avenue Jan Zay
45000 Orléans
www.abo-wind.fr
Olivier Rousseau
Responsable de projets
Tel : 02 38 52 26 75
Mail : olivier.rousseau@abo-wind.fr

13 mai 2020

Le périmètre impacté

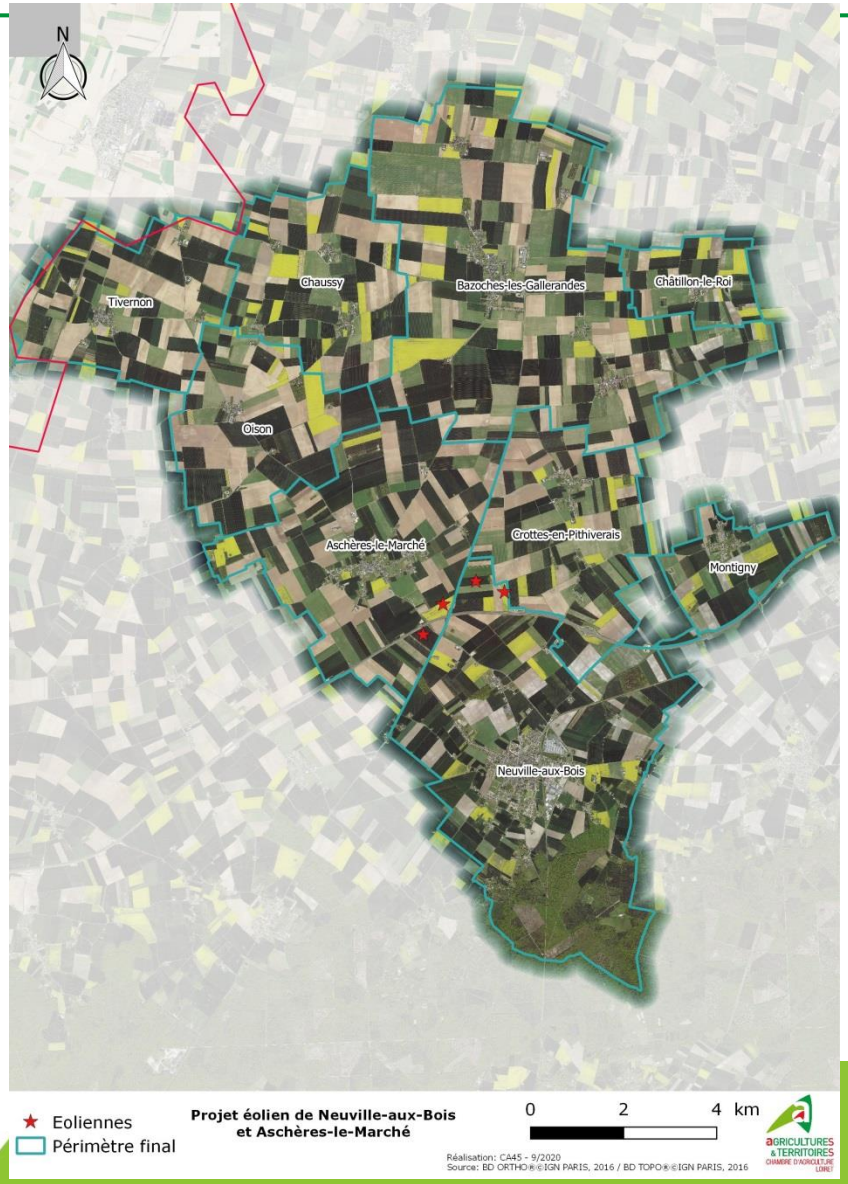

Le périmètre correspond aux deux communes concernées par les emprises à laquelle s'ajoute :

- Les communes ayant un assolement proche

Le périmètre est ensuite restreint par:

- L'orientation principale des exploitations
- Une filière présente: les légumes
- Deux opérateurs: Tereos et la Coopérative de Boisseaux

Impact sur l'économie agricole du projet

Définitivement perdue:

2,10 ha

Soit 6 583 € par an

→

46 081 €

de potentiel économique agricole à reconstituer

soit 23 040 € à investir dans un projet

Mesures de compensation

- **Projet initial : mise en place d'une plate-forme de produits locaux. Abandonné à ce stade.**

- **Proposition de financement d'une étude de faisabilité REUT porté par la communauté de communes des Loges**

Communauté de Communes des Loges

Contexte et enjeux

- **REUT : valorisation des eaux usées non conventionnelles (station de traitement)**

- Enjeux économique : Maximiser l'efficience économique de l'eau

- Enjeux environnementaux:
  - Limiter les prélèvements sur le milieu pour les besoins en irrigation,
  - Eviter les rejets des EUT dans un milieu récepteur fragile, notamment en période d'étiage,

-> Projet REUT = projet de territoire multi-acteurs et multi-factoriels

Les sites

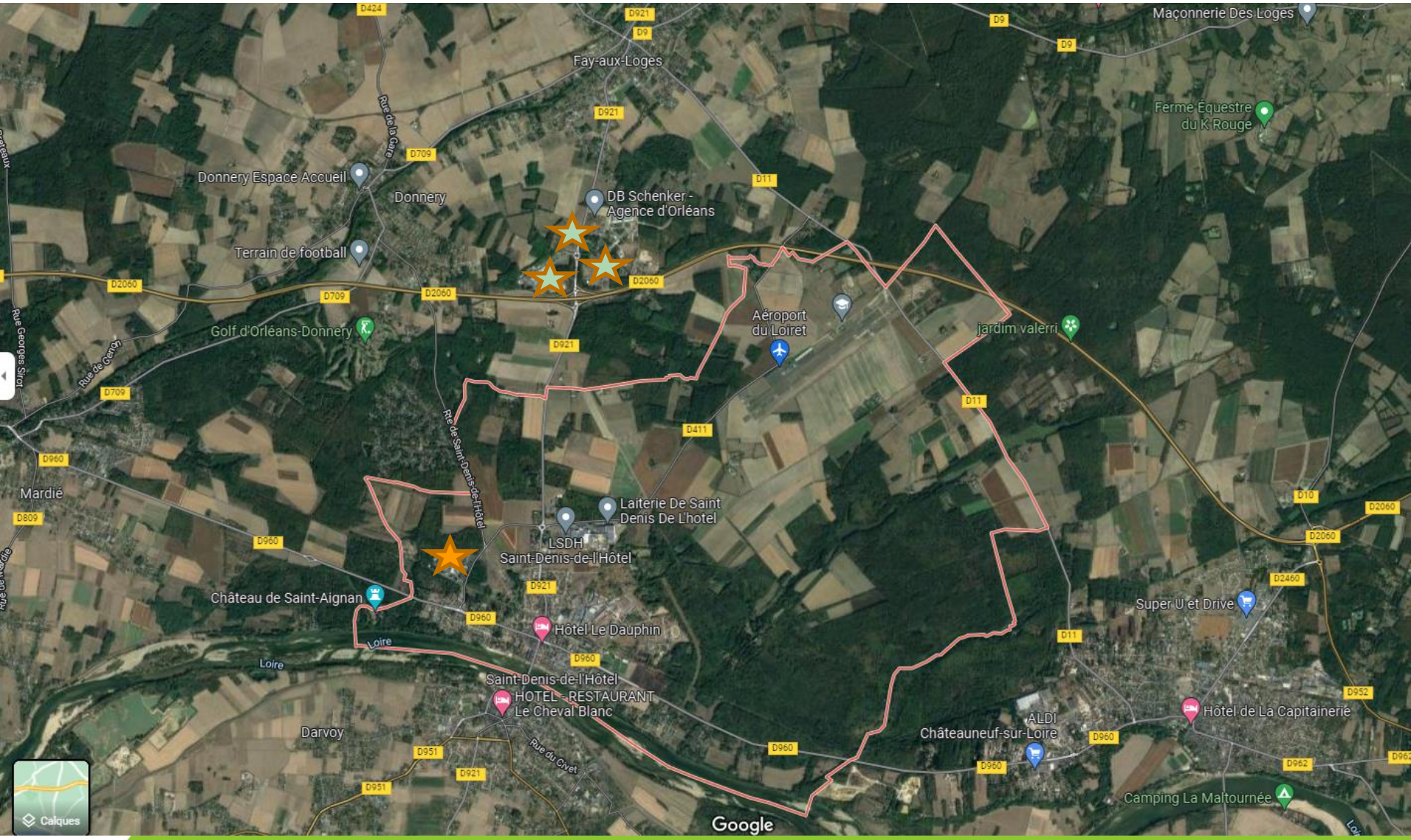

Maçonnerie Des Loges
Fay-aux-Loges
Ferme Équestre du K Rouge
Donnery Espace Accueil
Donnery
DB Schenker - Agence d'Orléans
Terrain de football
Golf d'Orléans-Donnery
Aéroport du Loiret
jardim valerri
Mardié
Laiterie De Saint Denis De L'hotel
LSDH Saint-Denis-de-l'Hôtel
Château de Saint-Aignan
Hôtel Le Dauphin
Super U et Drive
Loire
Saint-Denis-de-l'Hôtel
HOTEL - RESTAURANT Le Cheval Blanc
Darvoy
ALDI Châteauneuf-sur-Loire
Hôtel de La Capitainerie
Camping La Maltournée
Rue de la Gare
Rue de Genon
Rue Georges Sirot
Rue de Saint-Denis-de-l'Hôtel
Rue du Civet
D424
D921
D9
D709
D11
D2060
D411
D960
D809
D10
D2460
D952
D951
D962
Calques
Google

Contexte et enjeux

- Elément pour la réalisation d'un projet REUT :
  - **Faisabilité : réglementaire , opportunité**
  - Faisabilité technico-économique
  - Gouvernance et acceptabilité

- **Objectif de l'étude :**
  - Etude de faisabilité sur rejets : Q*ualité, volumes, réglementation*
  - Etude de faisabilité foncière, agronomique et technique
  - Développement des projets agricoles

Le cadre réglementaire

- **Usages identifiés** = irrigation des cultures et des espaces verts

			Qualité FR (arrêté 2 août 2010)				Classe EU (règlement UE 2020/741)			
			A	B	C	D	A	B	C	D
Physico-chimie	MES	mg/L	< 15	Conforme à l'arrêté de rejet de la STEP considérée hors période d'irrigation			≤ 10	Facultatif : < 60 pour STEP < 10 000 EH et < 35 au-delà < 150 pour lagunage)		
	DCO	mg/L	< 60							
	DBO5	mg/L					≤ 10	< 25		
	Turbidité	NUT					≤ 5			
Pathogènes	E coli	UFC/100 mL	≤ 250	≤ 10 000	≤ 100 000		≤ 10	≤ 100	≤ 1 000	≤ 10 000
	E coli	Abbat. log10					≥ 5			
	Entérocoques fécaux	Abbat. log10	≥ 4	≥ 3	≥ 2					
	Phages ARN F-spécifiques	Abbat. log10					≥ 6			
	Spores BASR	Abbat. log10					≥ 5			
	Œufs Helminthes	Œuf / Litre					≤ 1 pour irrigation des pâturages et des fourrages			
	Légionelles	UFC/L					< 1 000 si risque de formation d'aérosols			
Usages			Toutes cultures + espaces verts	Toutes cultures hors conso. crues	Céréales, fourrage, pépinières, arbo fruitières	Uniquement forêt avec taillis courte rotation	Toutes cultures y/c conso. crues **en contact** avec eau	Toutes cultures y/c conso. crues **sans contact** avec eau	Toutes cultures y/c conso. crues **sans contact** avec eau	Cultures industrielles, énergétiques et à semences
Méthode d'irrigation			Toutes méthodes		Irrigation localisée ou en goutte-à-goutte		Toutes méthodes		**Goutte-à-goutte uniquement**	Toutes méthodes

Enjeux sanitaires : Données transmises

- **Informations sur les paramètres physico-chimiques des données fournies :**

- Orangina Suntory France Production (OSFP)
- STEP Fay aux Loges
- STEP Saint Denis de l’Hotel (à voir dans un second temps)

- A venir : nouvelle usine de LSDH sur la zone des Loges

Enjeux sanitaires : données transmises

- **Rejets projet LSDH:**

Rejet de 655 000 m3 par an.

Total potentiel :

- 1 145 000 m3 par an sans la STEP de SDH
- 1 315 000 m3 par an avec la STEP de SDH

Etude REUT : Opportunités et besoins

- **Identification et quantifications du besoin en eau à proximité :**
  - Définition des besoins des productions agricoles :
    - Identifications des parcelles potentiellement irrigables et des exploitations
    - Analyses des assolements et quantification du besoin en eau
    - Identification des terrain en friche pouvant donner lieu à des installations

  - Définition des besoins hors production agricole (espaces verts, lavages voieries,…)
  – *-> Données sur les besoins communaux à fournir*

- Vérification enjeux environnementaux vis-à-vis des milieux récepteurs

Etude REUT : Acceptabilité

- **Animation territoriale – acceptabilité du projet** :

-> Fédérer les acteurs locaux autour d'un projet commun :

  - Identification des acteurs intéressés
  - Préconisation sur les équipements nécessaires
  - Présentation des démarches à suivre

-> Méthodologie mise en place sur l'identification du besoin et l'acceptabilité :

  - Enquêtes individuelles
  - Réunions

Avez-vous des questions?

Contacts

Delphine MAMES

Conseillère spécialisée en aménagement

delphine.mames@loiret.chambagri.fr

David MEOT

Responsable de service Développement Economique, Compétitivité, Filières

david.meot@loiret.chambagri.fr

Olivier ROUSSEAU

Responsable de projets

olivier.rousseau@abo-wind.fr

Merci de votre attention !